

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

neodisher endo SEPT PAC

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

désinfectants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse/fabricant

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG  
Mühlenhagen 85  
D-20539 Hamburg  
No. de téléphone +49 40 789 60 0  
No. Fax +49 40 789 60 120  
www.drweigert.com

#### Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Antigifcentrum / Centre Antipoisons: 070 245 245

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Org. Perox. F	H242
Met. Corr. 1	H290
Acute Tox. 4	H332
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 4	H302
STOT SE 3	H335
Skin Corr. 1	H314
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410
Eye Dam. 1	H318

Voie d'exposition: par inhalation

Voie d'exposition: dermale

Voie d'exposition: orale

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

## Mention d'avertissement

Danger

## Mentions de danger

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.  
 H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H311 Toxique par contact cutané.  
 H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

## Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P405 Garder sous clef.  
 Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

## composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient peroxyde d'hydrogène en solution; acide acétique; acide peracétique

## 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### peroxyde d'hydrogène en solution

No. CAS	7722-84-1				
No. EINECS	231-765-0				
Numéro d'enregistrement	01-2119485845-22				
Concentration	>= 12	<	25	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Ox. Liq. 1		H271		
	Acute Tox. 4		H302		
	Acute Tox. 4		H332		

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

Skin Corr. 1A H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318	>= 8 < 50 %
Eye Irrit. 2	H319	>= 5 < 8 %
Ox. Liq. 1	H271	>= 70 %
Ox. Liq. 2	H272	>= 50 < 70 %
Skin Corr. 1A	H314	>= 70 %
Skin Corr. 1B	H314	>= 50 < 70 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 35 < 50 %
STOT SE 3	H335	>= 35 %

ATE	orale	418	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	1,5	mg/l

Annotations additionelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

## acide acétique

No. CAS 64-19-7  
No. EINECS 200-580-7  
Numéro d'enregistrement 01-2119475328-30

Concentration >= 10 < 25 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226  
Skin Corr. 1A H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 10 < 25 %
Skin Corr. 1A	H314	>= 90 %
Skin Corr. 1B	H314	>= 25 < 90 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 10 < 25 %

ATE	dermale	1.130	mg/kg
-----	---------	-------	-------

Annotations additionelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

## acide peracétique

No. CAS 79-21-0  
No. EINECS 201-186-8  
Numéro d'enregistrement 01-2119531330-56

Concentration >= 10 < 25 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Org. Perox. D H242  
Acute Tox. 3 H301  
Acute Tox. 2 H310  
Acute Tox. 2 H330  
Skin Corr. 1A H314  
Aquatic Acute 1 H400  
Aquatic Chronic 1 H410

Voie d'exposition: orale  
Voie d'exposition: dermale  
Voie d'exposition: par inhalation

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3	H335	>= 1 %
Aquatic Acute 1		M = 10
Aquatic Chronic 1		M = 100

ATE	orale	80	mg/kg
ATE	dermale	60	mg/kg
ATE	par inhalation,	0,2	mg/l

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

Poussières/Brouillards

Annotations additionnelles:

CLP

Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B, D

## Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

appareil de protection respiratoire approprié.

## Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver le récipient bien fermé.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est combustible. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Tenir à l'écart des matières combustibles.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 25 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 5.2 Peroxydes organiques et matières dangereuses auto-réactives

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

The product is classified in Germany in category OP IV: Hardly flammable organic peroxides with a relatively low risk. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Ne pas fermer hermétiquement le récipient.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

## acide acétique à ...%

Liste	Arrêté royal...			
Valeur	25	mg/m <sup>3</sup>	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	38	mg/m <sup>3</sup>	15	ppm(V)

## acide acétique à ...%

Liste	IOELV			
Type	IOELV			
Valeur	25	mg/m <sup>3</sup>	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	50	mg/m <sup>3</sup>	20	ppm(V)

## péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Liste	Arrêté royal...			
Valeur	1,4	mg/m <sup>3</sup>	1	ppm(V)

## acide peracétique à ... %

Liste	Arrêté royal...			
Valeur limite à courte terme	1,24	mg/m <sup>3</sup>	0,4	ppm(V)

Remarque: vapeur, aerosol/damp en aérosol; D

### Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

### Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Filtre à combinaison multiple ABEK/P3

### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques				
Utilisation	Contact occasionnel avec les mains			
Matériau approprié	néoprène			
Épaisseur du gant	>=	0,65	mm	
Temps de pénétration	>	120	min	
Matériau approprié	butyle			
Épaisseur du gant	>=	0,7	mm	
Temps de pénétration	>	120	min	

La protection des mains doit se conformer EN 374.

### Protection des yeux

Protection du visage; Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide
Couleur	incolore
Odeur	piquante
Point de fusion	
Remarque	non déterminé

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

## Point de congélation

Remarque non déterminé

## Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 108 °C

## inflammabilité

évaluation Non applicable

## Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque non déterminé

## Point d'éclair

Valeur > 61 °C

## Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

## température de décomposition

Valeur > 60 °C

Remarque

Remarque

SADT for receptacles up to 60 kg

Valeur > 50 °C

Remarque

Remarque SADT for receptacles > 60 kg

## valeur pH

Valeur < 2

température 20 °C

## Viscosité

### dynamique

Valeur < 50 mPa.s

température 20 °C

## solubilité(s)

Remarque non déterminé

## Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

## Pression de vapeur

Remarque non déterminé

## Densité et/ou densité relative

Valeur 1,12 g/cm<sup>3</sup>

température 20 °C

## Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

## 9.2. Autres informations

### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

### Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

### propriétés explosives

évaluation non déterminé

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

## Propriétés comburantes

évaluation comburant

## Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Les produits de décomposition gazeux provoquent une surpression dans les conteneurs hermétiquement fermés.

### 10.2. Stabilité chimique

Protéger des salissures.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Protéger des salissures.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des substances combustibles. Le produit réagit avec: Bases, Amines, Agents réducteurs

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs ou gaz irritants

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë par voie orale

ATE	520	mg/kg
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
Remarque	Les critères de classification sont remplis.	

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### acide acétique à ...%

Espèces	rat		
DL50	3310		mg/kg

##### péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces	rat		
DL50	418	à	445 mg/kg

##### acide peracétique à ... %

ATE	80	mg/kg
-----	----	-------

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	4834	mg/kg
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
Remarque	Les critères de classification sont remplis.	

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

##### acide acétique à ...%

Espèces	lapin		
DL50	1130		mg/kg

##### acide peracétique à ... %

ATE	60	mg/kg
-----	----	-------

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

## Toxicité aiguë par inhalation

ATE	1,4	mg/l
Administration/Forme méthode	Poussières/Brouillards	
Remarque	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS) Les critères de classification sont remplis.	

## Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

### acide acétique à ...%

Espèces	souris	
CL 50	5620	mg/l
Durée d'exposition	1	h

### acide peracétique à ... %

ATE	0,2	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	

## Corrosion/irritation cutanée

évaluation	Corrosif
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

## lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Corrosif
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

## sensibilisation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Mutagénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Toxicité pour la reproduction

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Cancérogénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

### Exposition unique

évaluation	Peut irriter les voies respiratoires.
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

### exposition répétée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

### Expériences issues de la pratique

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

## Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### acide acétique à ...%

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	106		mg/l
Durée d'exposition	24	h	

##### acide acétique à ...%

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	408	à	410 mg/l
Durée d'exposition	48	h	

##### péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	16,4		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

##### acide peracétique à ... %

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
CL 50	0,91		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### acide acétique à ...%

Espèces	Daphnia magna		
CE50	47	à	95 mg/l
Durée d'exposition	24	h	

##### péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces	Daphnia pulex		
CE50	2,4		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

##### acide peracétique à ... %

Espèces	Daphnia magna		
CE50	0,69		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

#### Toxicité pour les algues (Composants)

##### péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces	Chlorella vulgaris		
CI50	4,3		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

##### péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces	Skeletonema costatum		
CE50	1,38		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

##### acide peracétique à ... %

Espèces	Selenastrum capricornutum		
CE50	0,16		mg/l

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

Durée d'exposition 72 h

## Toxicité pour les bactéries (Composants)

### péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces	boue activée		
CE50	466		mg/l
Durée d'exposition	30	min	
méthode	OCDE 209		

### péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces	boue activée		
CE50	> 1000		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OCDE 209		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Indications générales

non déterminé

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Indications générales

non déterminé

### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Indications générales

non déterminé

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE	18 01 06*	produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses
---------------------	-----------	--

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## Emballages contaminés







Code de déchets CEE 15 01 02 emballages en matières plastiques

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Code de déchets CEE 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D		
Code IMDG «groupes de séparation»		16 Peroxydes	
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	3109	3109	3109
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, LIQUIDE, stabilized (acide peracétique)	ORGANIC PEROXIDE TYPE F, LIQUID, stabilized (peroxyacetic acid)	ORGANIC PEROXIDE TYPE F, LIQUID, stabilized (peroxyacetic acid)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	5.2	5.2	5.2
Le danger secondaire	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
Quantité limitée	125 ml	125 ml	
Les catégories de transport	2		
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin  ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

## Information pour tous les modes de transport

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

## Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Catégories d'accident suivant la Directive 2012/18/UE

Catégorie	P6b	SUBSTANCES ET MÉLANGES AUTORÉACTIFS et PEROXYDES ORGANIQUES	50	t	200	t
Catégorie	E1	Danger pour l'environnement aquatique	100	t	200	t

## Autres informations

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus : dans la liste des substances candidates reportée dans l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## Autres informations

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Org. Perox. F	H242	basé sur des données de test
Met. Corr. 1	H290	Avis d'experts
Acute Tox. 4	H332	Méthode de calcul
Acute Tox. 3	H311	Méthode de calcul
Acute Tox. 4	H302	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
Skin Corr. 1	H314	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul

### mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

# neodisher endo SEPT PAC

Version: 5 / BE

remplace la version: 4 /  
BE

Date de révision:  
07.04.2026

Date d'impression  
29.04.26

H400  
H410

Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Org. Perox. D	Peroxyde organique, Types D
Org. Perox. F	Peroxyde organique, Types F
Ox. Liq. 1	Liquide comburant, Catégorie 1
Skin Corr. 1	Corrosion cutanée, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

## abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
IMO: International Maritime Organization  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IBC: Intermediate Bulk Container  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
IATA: International Air Transport Association  
VOC: Volatile Organic Compound  
MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)  
IBC: Intermediate Bulk Container  
LD: Lethal dose  
LC: Lethal concentration  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative  
SVHC: Substances of very high concern  
CAS: Chemical Abstracts Service  
TSCA: Toxic Substances Control Act (USA)  
IMO: International Maritime Organization  
GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals  
REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals  
UN: United Nations

## Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.